

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-CD87

présenté par

M. Orphelin, Mme Pompili, M. Alauzet, Mme Rilhac, Mme Fontaine-Domeizel, M. Daniel, M. Chalumeau, Mme Vanceunebrock-Mialon, Mme Wonner, Mme Valetta Ardisson, Mme Chapelier, Mme Riotton, Mme Bagarry, M. Galbadon, Mme Robert, M. Dombreval, Mme Sarles, Mme Trisse, M. Morenas, Mme Mörch, Mme Tiegna, M. Vignal, M. Haury, M. Nadot, M. Perrot, Mme Melchior, M. Buchou, Mme Kerbarh, Mme Dupont, Mme Abba, Mme Meynier-Millefert, M. Martin, M. Chiche, Mme De Temmerman, Mme Le Feur, Mme Toutut-Picard, Mme Krimi, Mme Rossi, M. Delpon et M. Gouffier-Cha

ARTICLE 39

ÉTAT B

Mission « Recherche et enseignement supérieur »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	30 000 000	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	30 000 000
Recherche culturelle et culture scientifique	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	30 000 000	30 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à doter dès 2019 le programme 190 « Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables » (à l'action 13 « Recherche partenariale dans le développement et l'aménagement durable ») de 30 millions d'euros supplémentaires pour le plan de déploiement de l'hydrogène pour la transition énergétique.

Le présent amendement vise à ajouter 30 millions d'euros supplémentaires aux moyens du plan de déploiement de l'hydrogène pour la transition énergétique pour 2019. Pour rappel, le ministre de la Transition écologique annoncé en juin dernier 100 millions d'euros dès 2019 dédiés aux premiers déploiements de l'hydrogène dans l'industrie, la mobilité et l'énergie.

Un soutien de l'ADEME à hauteur de 20 millions d'euros est prévu pour piloter le déploiement de ces crédits et accompagner les projets, autour de la mobilité, et les acteurs de la filière partout en France. Un soutien de 50 millions d'euros dans le cadre du Grand Plan d'Investissement du secrétariat général pour le grand plan d'investissement en avances remboursables est également prévu.

Par conséquent, il manque 30 millions d'euros pour parvenir aux 100 millions d'euros annoncés en 2019.

Conformément aux règles de la LOLF, pour équilibrer la mission, l'amendement propose de diminuer de 30 millions d'euros les crédits de l'action n°3 « Recherche duale dans le domaine aérospatial » du programme 191 « Recherche duale ».